89e congrès de la LDH – Grenoble, 3, 4, 5 juin 2017

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ (NON COMPTABILISÉ), UNE VOIX « CONTRE », 2 ABSTENTIONS

Le rapport d'activité présenté par le Secrétariat général vise à présenter aux adhérents de l'association une vue synthétique de ce qui a pu constituer les aspects marquants de son fonctionnement, de ses activités et de ses productions, visant à donner une image panoramique de la vie de la LDH en l'occurrence durant l'année 2016, ce qui relève toujours de la mission impossible. Proposé par le Bureau national au Comité central, qui l'a approuvé et qu'il engage, ce rapport est soumis aujourd'hui au vote des membres du congrès après avoir été examiné et débattu par les adhérentes et les adhérents dans les sections, fédérations et comités régionaux.

Il s'agira donc de procéder à un retour sur ce qu'a a été la LDH en 2016, tour d'horizon à l'occasion duquel, par souci de concision et de clarté, il a fallu laisser dans l'ombre nombre d'actions, d'initiatives, et certainement beaucoup du travail de fourmi que représente la vie militante de nos adhérentes et adhérents dans les plis de notre association. Je leur demande de m'en excuser et les remercie ici de leur engagement et, souvent, de leur pugnacité. Sur la base du développement de ce qu'a été cette année pour la LDH, je vous proposerai en dernier lieu de porter un regard critique sur ce que j'aurai exposé pour le mettre en regard avec la trame de nos orientations de travail depuis le dernier congrès du Mans, et je proposerai alors quelques éléments de perspective pour les temps qui viennent.

Toutefois, ce que nous allons aborder ne peut se faire sans l'éclairer rapidement à la lumière des évènements qui ont marqué une année particulièrement dense pour notre association.

2016, la LDH encore et toujours sur tous les fronts

On trouvera bien sûr, dans le cadre du rapport moral, un exposé plus détaillé et plus politique, ce que je ne vais juste qu'évoquer ici. Pour autant, on ne peut évaluer ce qu'a été notre activité sans considérer les faits marquants qui nous ont souvent bousculés et amenés à faire montre de beaucoup de réactivité, au risque quelquefois de vrais moments de surchauffe. En effet, si nous évoquions, en juin dernier, une année 2015 aux événements dramatiques qui nous avait beaucoup sollicités, force est de constater que les mois qui ont suivi ont connu peu d'accalmie. Ainsi les « répliques » politiques des attentats de 2015 et ceux qui ont endeuillé le pays par la suite ont vu le gouvernement s'inscrire à une course à l'échalote du « toujours plus de sécuritaire ». Cette fuite en avant est allée jusqu'à proposer des mesures qui, au-delà des atteintes aux libertés, touchaient au pacte républicain et qui nous ont conduits à être sur la brèche sans discontinuer, tant en termes de communication publique, d'engagement de procédures judiciaires que de présence militante sur le terrain. Ajoutons à cela l'impact politique et social de la mise en œuvre de la loi travail qui nous a amenés à nous mobiliser contre elle, mais aussi contre les comportements particulièrement contestables à cette occasion des forces de l'ordre au service d'une politique de maintien de l'ordre attentatoire à la liberté de manifester librement. Tout ceci s'est développé sous prétexte de l'application d'un état d'urgence duquel le gouvernement n'est jamais sorti, et qui s'est accompagné de toujours plus de contrôle et de surveillance des citoyennes et des citoyens.

Il nous a également fallu être particulièrement vigilants face aux différentes manifestations de racisme et de xénophobie qui nous a vu ouvrir de façon continue, quelquefois de manière très médiatisée, d'autres fois plus discrètement, de multiples procédures en justice. Rappelons-nous ainsi qu'il a fallu nous engager à l'encontre de municipalités ou de collectivités territoriales multipliant les règlementations discriminatoires aux relents

islamophobes et/ou contraires aux principes constitutionnels. De ce point de vue, l'épisode estival des arrêtés antiburkinis auxquels ont succédé quelques mois après les initiatives antilaïques d'installation de crèches de la nativité dans les locaux publics, a témoigné tant de nos capacités de vigilance que de l'atout que représente l'existence de sections locales au plus près des territoires, dont les initiatives et les actions peuvent s'articuler avec un niveau national permettant leur démultiplication et jouant un rôle d'appui juridique et technique.

Evénement marquant de l'année 2016 que je souhaite enfin évoquer, qui a eu un impact majeur sur nos actions, la crise de l'accueil des réfugiés et ses conséquences tant politiques, humanitaires que solidaires. Ceci a, en effet, constitué un axe de mobilisation qui a concerné militantes et militants, instances et services de l'association et qui reste encore aujourd'hui un de nos combats prioritaires.

La LDH en 2016, c'est une association nationale, toujours très présente sur les territoires

Confrontés à ce contexte mouvementé, dense, difficile et porteur de tous les dangers, nous avons à nouveau dû réagir, dire, expliquer, mobiliser, fédérer. Ces missions, nous les avons encore une fois mises en œuvre dans une articulation, une synergie importante entre nos différentes instances de décision et de fonctionnement. Et ce sont des initiatives prises tant au niveau national que celui de nos sections, fédérations et comités régionaux, en résonance et de façon coordonnée, qui ont porté notre message et nos mobilisations. Evoquons par exemple notre appel « Je soutiens l'accueil des migrantes et des migrants » impulsé par le siège. Cela s'est réalisé en lien direct avec les alertes et éléments d'analyse émanant de nos instances locales qui ont également pris le relai et porté cet appel avec l'appui des services du siège et de l'équipe d'élus nationaux, tout ceci ayant été débattu, travaillé en Comité central.

Cette dynamique partagée nous a ainsi permis d'interpeller et d'associer à la fois des élus, mais aussi nos concitoyennes et concitoyens à des prises de position et des actions concrètes d'accueil se démarquant et enrayant, dans les faits, des tentatives de manifestations d'exclusion et de xénophobie. Générant actions et logiques fédératives sur le terrain local, cet appel a permis de mettre en avant nos valeurs et de peser dans le contexte de mise en œuvre des positions et décisions publiques, en soutien aux actions solidaires qui se développent dans notre pays.

Sur les territoires, souvent avec d'autres

C'est parce que nous sommes une association qui conjugue activité nationale et implantation territoriale, certes de façon inégale, mais souvent généralement impliquée et au plus près des réalités que nous sommes en capacité à la fois de porter un discours à l'échelle de notre pays et de le décliner dans la proximité des citoyennes et des citoyens. Les différentes sections de la LDH, en fonction de leurs configurations locales, se sont ainsi mobilisées sous des formes diverses et adaptées à leur contexte, ici contre l'installation de dispositifs de vidéosurveillance, là sur les droits des personnes incarcérées, ailleurs contre les atteintes aux droits environnementaux, la défense et la promotion de l'égalité entre hommes et femmes, etc. Ceci se vérifie au quotidien en métropole, mais aussi dans les Dom-Com dont je suis heureux de saluer la présence de sections représentées à notre congrès et avec qui nous sommes en lien permanent, entre autres grâce au travail réalisé par notre groupe « Outre-mer ». Notre présence dans ces territoires, particulièrement active en 2016, s'avère précieuse pour le respect des droits et des libertés de tous, tant le contexte à cet égard est généralement marqué par des situations exacerbées, quand elles n'ont pas tendance à imposer aux populations de vivre des régimes à la limite de l'exception.

Généralistes et implantés localement, nous pouvons nous réclamer d'une capacité d'action particulière au regard d'organisations représentatives de la société civile rarement en capacité de couvrir l'ensemble des domaines qui sont les nôtres, et ceci aux différentes échelles du territoire national. Associations, mais aussi syndicats ou autres formes de représentation des acteurs civiques et citoyens sont ainsi nos partenaires, engagés avec nous dans les nombreux collectifs, nationaux et locaux. Qu'ils soient constitués « au long cours » ou plus conjoncturels et éphémères, liés à

l'événement, ces collectifs constituent un aspect conséquent du cadre de nos interventions militantes. Que nous en soyons à l'initiative comme cela a été le cas pour la mobilisation contre la reconduction de l'état d'urgence par exemple, que l'on nous demande, très souvent je vous l'assure, de nous y engager, la signification de notre présence dans ces collectifs est toujours un indicateur fort de notre poids et de notre légitimité politique. Nous sommes ainsi présents dans près d'une cinquantaine de ces collectifs au niveau national, qu'ils portent sur des questions internationales, des défenses de droits spécifiques ou en réaction à des politiques publiques. Il faut bien sûr compléter cette liste par la participation souvent active de sections à des déclinaisons locales de ces collectifs nationaux ou à des regroupements sur des thématiques territorialisées.

Parce qu'elle est investie d'une forte compétence fédératrice et qu'elle est porteuse de légitimité citoyenne, prenons acte avec satisfaction que la LDH est très demandée. Il nous revient, aux différents niveaux de notre association, de veiller à conserver ce précieux capital, mais aussi d'en user avec discernement et opportunité.

C'est dans cette perspective qu'il faut mesurer le travail accompli encore durant cette année. C'est également celle que nous devons avoir en tête pour examiner ce que nous souhaitons et le développement associatif que nous envisageons.

Des formes multiples d'action et de visibilité

Nous ne développerons pas en détail dans ce rapport des données chiffrées, mais nous bornerons à évoquer l'évolution de notre volume d'activités en regard de l'année 2015. On peut constater que, alors que 2015 avait été une année particulièrement active, nous avons encore augmenté notre volume d'activités dans ce qui constitue notre présence associative. Sans vouloir – ni pouvoir – être exhaustifs ni trop rentrer dans les détails, nous pouvons dire que avons été plus actifs en 2016 qu'en 2015, et ce sous des formes toujours diverses :
- communication politique : communiqués, auditions, lettres ouvertes, conférences de presse, pétitions, tribunes, articles de presse, rassemblements, manifestations, etc. ;
- réunions publiques, conférences, projections-débats, etc. ;
- initiatives culturelles, expositions-débats, etc. ;
- présence auprès des enfants et des jeunes, interventions en milieu scolaire, etc. ;
- points d'accueil, permanences juridiques, actions d'accompagnement et de soutien, etc. ;
- presse et expression spécifique : bulletins et feuilles locales, pages Facebook, sites et blogs, etc.

Il n'est qu'à se pencher sur notre présence dans les médias nationaux et dans la presse quotidienne régionale pour se convaincre que, en 2016, la LDH est une association inscrite dans le paysage associatif, social culturel et politique de notre pays. Il n'est également qu'à s'en rapporter à la liste « Infocom » ou à la rubrique « Vie de l'association » de *LDH Info* qui témoignent à la fois de la diversité des formes d'intervention de notre association et de la permanence et la cohérence de nos positions et thématiques. Soulignons ici que notre rôle d'acteur d'une authentique et plus que jamais nécessaire éducation populaire et citoyenne a été en notable progression au regard des années précédentes. On peut certainement y voir les nécessités liées au contexte politique de l'heure et à l'état de notre société ; gageons que, là comme ailleurs, il ne faudra rien lâcher dans l'avenir.

Cette présence sociale soutenue durant l'année passée représente une dimension importante de notre activité, mais 2016 a aussi été une période de travail interne particulièrement fourni.

La LDH, c'est une vie interne dense et productive

La vie interne de notre association, c'est bien sûr le fonctionnement de nos instances, au niveau national comme aux différents niveaux territoriaux.

Evoquons en premier lieu le travail réalisé dans les plus de trois cents sections, unités de base et force militante de la LDH. Là, ligueuses et ligueurs se réunissent mensuellement pour échanger, confronter, co-construire analyses et stratégies, ainsi qu'organiser moyens et compétences au service d'une action territorialisée. A cet égard, le poste d'observation privilégié que constitue le Secrétariat général, destinataire notamment de l'ensemble des comptes rendus de réunions émanant des différents lieux de fonctionnement nous permet d'affirmer que la LDH connaît une vie associative particulièrement riche.

Par le truchement de *LDH Info*, l'ensemble des adhérentes et adhérents ont aussi été informés au plus près des débats et prises de décision d'un Comité central qui n'a pas chômé lui non plus et qui a pleinement joué son rôle d'instance de délibération et de direction de l'association dans le cadre d'une actualité qui nous a, là aussi, beaucoup sollicités. La présence des délégués régionaux à ses sessions a également éclairé échanges et décisions à la lumière des réalités locales.

Le Bureau national de son côté a rempli sa fonction d'exécutif et a assuré sa mission de veille et d'initiative politiques, en contact étroit, pour ce qui concerne les dimensions internationales de nos actions, avec nos partenaires naturels que sont la FIDH, l'AEDH et le réseau EuroMed Droits. Confronté à une actualité politique extrêmement dense, à des interpellations internes et externes multiples, le Bureau a connu une année 2016 difficile qui interroge de mon point de vue sur son organisation et sa nécessaire évolution quant à ses modalités d'organisation et de fonctionnement qui me semblent devoir être adaptées à un futur politique qui s'annonce particulièrement incertain.

De leur côté, les vingt-deux groupes de travail et observatoires de l'association ont travaillé à des rythmes différents, se sont quelques-uns rencontrés pour des réflexions transversales et ont développé des activités en rapport avec leur thématique et les événements nous concernant qu'ils ont, pour certains, étroitement accompagnés. Nombre d'entre eux ont pu se concerter avec le Bureau national, ont enrichi les travaux du Comité central par des contributions orales ou écrites et ont assuré le suivi politique partenarial suivant leurs objets de travail en lien avec les membres du Bureau national. Ils ont ainsi contribué à une présence politique de notre association en lui permettant d'assurer la vocation généraliste qui est la sienne. Ils ont aussi été en appui des initiatives prises par des sections, fédérations ou comités régionaux, en venant animer réunions internes ou publiques. Enfin, ils ont concrétisé leurs travaux de recherche et de réflexion sous formes de colloques et de documents variés à vocation externe (guides, plaquettes, contribution à des ouvrages en partenariat avec d'autres associations, etc.). En même temps que cette fonction de lieux-ressources, de veille de l'actualité liée à leur thématique et de suivi des partenariats politiques multiples de la LDH, certains groupes ont également mis en œuvre des formations, certaines délocalisées, en direction des militantes et militants.

Comme les autres séquences de formation proposées centralement par le Secrétariat général sur des aspects plus fonctionnels (communication, animation…) ou sous une forme décentralisée par quelques comités régionaux, elles ont connu un bon succès de fréquentation, et ont été très appréciées par les participantes et participants regrettant souvent de ne pas aller plus loin. Ce n'est pas nouveau, d'évidence nous ne faisons pas assez en termes de formation interne, secteur encore à développer davantage.

Evoquons notre université d'automne qui a, à nouveau son rôle d'espace de réflexion et d'agitation d'idées. Celle que nous avons organisée en 2015 nous avait permis de travailler sur l'actualité de l'antiracisme, avec nos partenaires historiques mais aussi d'autres acteurs, et donné des éléments de stratégie qui nous ont été fort utiles dans la période qui l'a suivie. L'université 2016, d'une tonalité différente, consacrée au thème « Les communs, un nouvel universalisme ? » a connu elle aussi un succès de fréquentation et nous a permis à la fois d'explorer des champs jusque-là pour nous

inconnus, et de le faire avec des partenaires qui témoignent de notre capacité à réinterroger nos principes et valeurs en les mettant à l'épreuve des enjeux du moment, et à venir.

Pour compléter ce premier aperçu de notre fonctionnement à l'échelle nationale, il convient également d'indiquer qu'en 2016 s'est poursuivi le travail d'accompagnement en direction des instances territoriales sous des formes structurées (journée de rencontre-formation à l'attention des responsables, guides et vade-mecum aidant au fonctionnement) ou de manière plus informelle et ponctuelle (contacts téléphoniques ou courriels avec les services du siège, les membres du Secrétariat général).

La LDH, c'est aussi le fonctionnement au quotidien

C'est un siège national et ses services qui assurent la vie matérielle, opérationnelle au service de la vie de l'association. J'en reprendrai ici, de manière très classique, les différents aspects de sa communication.

La communication, c'est celle que nous développons vers l'extérieur

Au plan de sa forme, amorcée, ces dernières années, la mise en cohérence de notre image et des outils utilisés progresse encore, et nos visuels et outils spécifiques sont de plus en plus partagés par les sections, contribuant ainsi à une bonne visibilité au service d'un message identifiable.

Concernant notre stratégie d'ensemble, nous avons continué à évoluer de façon très sensible vers une plus grande utilisation de vecteurs informatiques et des réseaux sociaux, dans une démarche prudente au regard de l'outil, ses dérives et dangers, mais pour autant déterminée.

A côté de la diffusion sur notre site Internet sur un registre maintenant rodé, la page Facebook nationale a été utilisée de façon croissante pour diffuser nos communiqués et initiatives, ce qui nous permet formellement de toucher un nombre plus conséquent de personnes, aux profils différents de nos cibles habituelles. Nous avons progressivement fait évoluer cette page en l'ouvrant à l'actualité des droits de l'Homme (annonces et suivis d'événements ou d'articles, diffusions de publications ou d'initiatives de partenaires…) qui vise, à terme, à lui donner un statut original de référence sur ce sujet dans le cadre des réseaux sociaux.

En même temps que le développement de cette stratégie nationale de communication, les sections sont engagées, de façon inégale mais en progression constante, dans l'utilisation de cet outil. Sont toujours disponibles deux guides : « La création d'une page Facebook » et « L'animation d'une page Facebook », permettant aux novices de se lancer dans l'aventure et de la piloter. Suite à une rencontre nationale, le réseau national des animateurs de page Facebook, mutualisant les expériences et démultipliant notre visibilité, reste maintenant à développer. Nous avons à cet égard une forte marge de progression, des outils à construire, une culture et des réflexes à acquérir.

Notre compte Twitter a été utilisé plus systématiquement au fil de l'actualité, mais aussi en appui de nos propres initiatives. Ainsi, la plupart d'entre ne le savons pas, mais la LDH communique par ce biais lors de manifestations auxquelles elle participe, elle l'a fait aussi tout au long de notre université d'automne, lors de la parution de notre revue, à l'occasion de nos conférences de presse… cela dit, nous n'en sommes qu'aux balbutiements, mais cette forme de communication est appelée à se développer. En lien avec ces outils, nous avons également choisi d'accentuer la possibilité d'être accessibles au plus grand nombre en mettant par exemple à disposition, quasiment en temps réel, les moments principaux de l'université d'automne 2016. Un guide d'initiation va paraître très prochainement.

On le constate, l'évolution est sensible et vise une évolution des formes de communication nous permettant, rappelons-le, de toucher à moindre coût, ce qui n'est pas négligeable, des publics qui ne nous sont pas habituels. En

témoigne la campagne de diffusion très réussie de l'affiche « L'art est une arme de construction massive », l'utilisation d'infographies à l'image de la restructuration du site Internet et la mise en place de moyens permettant l'évolution des sites proposés aux sections, fédérations, comités régionaux etc. Tout ceci constitue un chantier en cours, qui prendra du temps mais représente un enjeu majeur quant à ce qui est de notre visibilité et de notre développement. Le service communication, qui connaît des évolutions dans sa composition, prendra en compte ces priorités.

La communication externe, ce sont aussi nos publications

De façon originale, cette année été marquée par la parution de l'ouvrage *Le monde qui vient*. Cette initiative signe la volonté de notre association de redonner toute sa place à la pensée intellectuelle au sein de la LDH et de se situer dans le champ de la réflexion à moyen terme dans le contexte historique particulièrement complexe et instable que nous connaissons. Elle constitue également l'opportunité de porter nos préoccupations et nos analyses dans le débat public, à l'instar d'un nombre croissant de sections qui organisent à ce propos des réunions-débats avec les auteurs, ouvertes largement au public. A ce jour, si quelques initiatives ont été prises, nous sommes loin d'avoir épuisé toutes les possibilités que nous offre un tel outil de développement et de promotion de nos idées. Dans le même sens, la réédition pour 2017 de l'ouvrage partenarial *En finir avec les idées fausses propagées par l'extrême droite* devrait permettre de relancer, pour les sections et les fédérations, le travail d'animation de débats qu'avait permis sur ce thème l'édition précédente de cet ouvrage.

Par ailleurs, constat renouvelé et hélas sans surprise si on se reporte à la lecture des rapports précédents, notre revue *Hommes & Libertés* souffre encore d'une diffusion problématique. Reconnue largement comme de qualité, de référence pour nombre d'entre nous, elle continue à ne pas trouver ses lectrices et ses lecteurs, y compris parmi nos adhérentes et adhérents. Rappelons-le ici, pour autant que nous nous attachions à faire évoluer sa forme, et être vigilants quant à la qualité de son contenu, la viabilité de cet outil précieux est étroitement dépendante de notre capacité à l'intégrer dans nos stratégies militantes. Quelques initiatives sont à saluer à ce propos (partenariats avec des librairies ou des bibliothèques, animations de réunions à partir des dossiers thématiques), mais elles demeurent insuffisantes pour permettre un élargissement vital d'un lectorat allant au-delà de nos adhérents ou très proches.

Nos publications, ce sont aussi les lettres thématiques électroniques diffusées de façon inégalement régulière sur notre site (Chine, Amérique latine, Amérique du Nord, Europe centrale et orientale, Outre-mers). Elles sont maintenant, pour certaines, bien installées dans notre site et, riches, documentées, servent souvent d'outils de référence pour l'extérieur. Pourtant, elles sont, à la lecture des chiffres de consultation, sous-diffusées et sous-utilisées. Pour d'autres, leur parution est plus aléatoire et très dépendante des disponibilités de leur rédactrice ou rédacteur. Si nous souhaitons assurer leur pérennité et leur développement, il faudra certainement les doter d'une rédaction plus collective et mieux les positionner dans le cadre du développement de notre site.

Il faut aussi dire un mot de la lettre d'information LDH « Droits de l'Homme » qui est, cette année, restée en jachère, laissant un manque dans notre système de communication. Elle constituait un médium nous permettant de coller à l'actualité tout en nous donnant l'espace de la diffusion de la réflexion et de l'analyse dans le moyen terme. A l'évidence, nous ne pouvons nous passer d'un tel outil, et sa relance dans les meilleurs délais est à mettre en œuvre absolument.

Disons-le-nous sans ambages, nous avons un problème, récurent, qui doit continuer à attirer notre attention et sur lequel nous devrons faire porter notre effort collectif : nous n'arrivons pas à porter de façon militante ces outils de communication, vecteurs de nos idées en direction de nos concitoyennes et concitoyens. Il est crucial pour notre développement, pour accroître nos forces, pour donner de l'impact à nos idées, que les militantes et les militants, que les sections s'emparent de façon active des outils qui viennent d'être évoqués ici. Il y a certainement à réfléchir pour progresser à l'avenir dans ce domaine.

La communication, c'est aussi ce qui nous met en rapport entre nous

Et ce n'est pas toujours simple, nous le savons. Dans une période troublée, heurtée, qui exige beaucoup de nous et nous épargne peu, rappelons toute l'importance de l'enjeu à s'écouter, se parler pour mieux fonctionner et garantir cohérence et cohésion. Notons ici que si le contexte rugueux que nous affrontons peut quelquefois nous déstabiliser collectivement, notre empathie réciproque est un bien précieux à cultiver à cet égard en toutes circonstances. Comme cela avait été une de ses priorités les années précédentes, le Secrétariat général et les services du siège ont été attentifs à ce que circule l'information en direction des adhérentes et adhérents, et particulièrement celles et ceux en situation de responsabilité, et qu'elle soit accessible et fonctionnelle.

Pour appuyer les actions des sections en premier lieu, nous leur avons adressé au fil de l'actualité des notes sur des sujets les amenant à devoir prendre position localement, développer et argumenter nos positions, mettre en œuvre des stratégies d'action. Souvent produites par des groupes de travail ou par les services du siège, elles ont porté sur des sujets multiples : loi travail, état d'urgence, analyses juridiques, etc.

Pour aider à fonctionner, « La lettre du Secrétariat général », mensuelle et sous format électronique adressée aux responsables de sections, fédérations et comités régionaux, est devenue un outil repéré et utile qui semble bien remplir son rôle. Dans un autre registre, la liste de diffusion « Infocom », qui a été largement mise à contribution, permet toujours à tous les membres de l'association d'avoir connaissance des initiatives, déclarations, projets, actions engagées au nom de la LDH, au prix quelquefois d'un risque de saturation, malgré une sélection pourtant sévère des informations.

Enfin, de façon plus traditionnelle, les adhérentes et les adhérents ont été informés de la vie interne et des prises de position de l'association par *LDH info* qui est diffusé à la fois en format papier, et plus massivement sous forme électronique, dans un rapport aujourd'hui de un à cinq au bénéfice de cette dernière forme de diffusion, tendance qui va certainement s'accentuer.

Au final, on peut aujourd'hui tirer le constat que si nous disposons aujourd'hui de canaux de communication interne diversifiés, c'est quelquefois au prix de doublons et d'une transmission à sens unique qui manque de sélectivité et certainement d'efficacité tant, on le sait bien, trop d'informations tue l'information. En témoigne la baisse tendancielle des abonnés à « Infocom », par exemple. Ainsi allons-nous certainement être amenés à repenser cet aspect de notre fonctionnement en inversant le flux d'information et en mettant en place des outils informatiques qui permettraient d'aller chercher des informations qui seront mises à disposition de façon classée et lisible, à la demande. Dans cette perspective, il s'agira aussi de s'engager dans un chantier de repérage, stockage, d'organisation et animation de documents informatiques (textes, sons, vidéos…) que nous produisons au fil de nos activités (colloques, universités d'automne, conférences publiques…) et qu'il s'agit ainsi de valoriser et mettre au service de nos projets de développement.
Ceci nous conduira à restructurer, faire évoluer et mieux articuler les différents outils et vecteurs existants (site, réseaux sociaux, dispositifs d'archivage…) ou à en créer.

Une gestion administrative et opérationnelle…

Tâches souvent obscures, quelquefois ingrates… toujours indispensables. Cela correspond bien à la réalité de ce qu'est le travail de nos trésoriers en section, qu'il y a lieu de saluer à cette occasion. C'est également la réalité du travail du service administratif du siège que certaines et certains d'entre vous ont souvent au bout du fil quand il s'agit de démêler des questions d'adhésion, de trésorerie ou de subtilités statutaires.

Rappelons ici, comme à l'accoutumée, combien il est important pour le fonctionnement de notre association que ce service soit alimenté en informations administratives, et il semble à cet égard que nous soyons en progrès réguliers,

ne relâchons pas notre effort ! Nous devrions également progresser en la matière en passant d'une base de données qui était arrivée à ses limites, à un nouvel outil qui doit nous permettre, au prix d'une mise en place qui s'est révélée un peu laborieuse, une gestion plus complète et plus fine des données administratives, et de pouvoir ainsi répondre à des vœux émis lors du congrès du Mans en simplifiant la gestion des cartes d'adhérent et des reçus fiscaux.

Toujours dans le sens d'une amélioration de nos conditions de fonctionnement, 2016 a également connu l'équipement des locaux du siège d'une connexion wifi et la mise à l'étude d'installation de dispositifs de vidéoconférence qui devraient par exemple faciliter la participation des militantes et militants de province aux travaux se déroulant au siège.

… et le service juridique du siège

Comme à l'accoutumée, le travail du service juridique fait l'objet d'un rapport d'activité qui permet de se rendre compte en détail de son activité. Je soulignerai toutefois ici qu'il a particulièrement été mis à contribution durant l'année au regard d'une actualité qui nous a amenés à le solliciter à diverses reprises pour accompagner, dans un cadre juridique, des positions associatives prises dans un contexte difficile – je pense ici entre autres aux différents épisodes du feuilleton estival sur le burkini – tout en lui demandant d'assurer une vigilance et un suivi constant de dossiers – et je fais là référence au travail tenace et obstiné de dénonciation des arrêtés municipaux malveillants et discriminatoires qui fleurissent ici et là. Soulignons pour conclure ce chapitre que nous avons ainsi eu à notre crédit des victoires au plan des procédures qui marquent à la fois la solidité dans le suivi des dossiers et la justesse des positions politiques.

Bilan et enjeux

Au-delà du tableau toujours trop rapidement brossé de nos activités durant cette année passée, où en sommes-nous de l'évolution de notre association ? Quelles sont les pistes de développement à explorer ?

Revenons pour commencer sur ce qui nous a mobilisés à plusieurs reprises (débats en Comité central, échanges lors de notre convention, échanges avec les délégués régionaux, les présidents de section et de fédération) et qui constitue un objet particulièrement important quant à notre avenir partagé. Il s'agit des nécessaires adaptations concernant notre organisation interne en rapport avec la modification amenée à la fois par les réformes territoriales et l'évolution propre de notre fonctionnement.

Nous avons choisi de ne pas anticiper trop vite sur les conséquences d'une réforme territoriale aux contours mouvants et aux conséquences difficiles à estimer. L'expérience montre que ce choix n'était pas mauvais. Nous avons comme horizon maintenant proche le fait de nous réorganiser pour mieux « coller » au nouveau contexte administratif et politique qui se met en place lui aussi progressivement. Certains de nos comités régionaux sont en cours de fusion pour s'adapter au format des nouvelles régions administratives et politiques, pour d'autres c'est déjà chose faite, quelques-uns, enfin, n'en sont qu'à la volonté d'exister en l'état. Le travail réalisé à différentes reprises tout au long de l'année commence à nous permettre d'identifier difficultés, perspectives, stratégies à mettre en œuvre. Nous sommes à cet égard au milieu du gué, et après cette première étape il va falloir certainement devoir traduire ces changements en termes institutionnels et organisationnels en repensant notre organigramme interne et en réfléchissant aux missions et place de nos instances et délégués régionaux, question qui n'a pas trouvé de réponse satisfaisante à ce jour et sur laquelle les perspectives évoquées ici nous demandent d'innover.

En même temps, et en synergie avec cette nécessaire réorganisation interne, il serait me semble-t-il opportun de prendre en compte l'évolution de fait que connaît aussi notre géographie institutionnelle. Celle-ci voit, au fil du temps, changer l'assise géographique de nos sections qui s'alignent et se regroupent sur des échelles d'agglomération et de pays. Il en va en premier lieu ici de notre capacité à faire évoluer notre maillage territorial au risque de voir apparaître

progressivement des « zones blanches » en termes d'existence de la LDH, ce qui est d'évidence problématique pour notre présence associative. Au-delà de ce simple changement d'échelle, nous serons certainement amenés à faire évoluer les formes de fonctionnement et de gouvernance qu'il nous reste à inventer.

Pour aborder ce qui constituera la dernière partie de ce rapport, je reprendrai les éléments de perspectives évoquées lors du rapport d'activités présenté à l'occasion de notre convention 2015. Il se terminait sur deux pistes de développement :

- Construire des partenariats et des projets pour développer nos idées et notre présence

Sur ce point, la perspective demeure, et la situation est préoccupante.

La perspective demeure car, sauf à choisir de nous limiter à devenir une organisation de faible dimension se limitant au simple magistère de la parole et du discours, il va nous falloir nous donner les moyens de nos ambitions légitimes et augmenter nos capacités à financer nos actions et diversifier nos modalités d'intervention sous des formes innovantes tout en nous ouvrant à des interlocuteurs et des publics nouveaux ou renouvelés.

Nous en avons l'expérience et savons le faire ponctuellement quand nous en avons l'occasion. Ainsi, par exemple, l'année 2016 a été marquée par un très fort développement de nos interventions dans le cadre scolaire. Le contexte postattentats, le constat de la nécessité de refaire place aux valeurs de citoyenneté, de laïcité, de respect des droits ont fait que nous avons été interpellés de façon spécifique pour agir, mais aussi que nous avons été particulièrement réactifs à ces enjeux. Ainsi avons-nous, à l'initiative de certaines sections, fédérations ou comités régionaux et avec l'appui du national, créé les conditions de l'accroissement du nombre d'interventions de notre association dans ce secteur. Nous avons continué à mettre en œuvre les outils dont nous disposions déjà (Ecrits pour la fraternité, concours de plaidoirie), mais aussi expérimenté et modélisé (et quelquefois à grande échelle) de nouvelles formes de présence de la LDH auprès de la jeunesse et des enseignants (LDH en résidence, La(ikos), modules thématiques portant sur la laïcité, les réseaux sociaux…). Pour certaines, ces interventions se sont inscrites dans des programmes reconnus et financés par le ministère de l'Education nationale ou par des fonds publics qui nous ont, ce faisant, donné des moyens de développement interne. Nous avons fait l'effort d'identifier les différentes formes d'intervention en cours, les démarches et outils et les avons mutualisées et mises à disposition des sections intéressées. Nous avons mis en relation les différents opérateurs porteurs de projets au nom de l'association et organisé des transferts de compétences et des formations entre régions, visant ainsi à démultiplier nos moyens d'action. Se dessine ainsi une forme de structuration interne qui, au prix d'une évolution de nos habitudes, nous permet d'articuler diffusion de nos idées et consolidation de notre association et de ses perspectives de développement.

La situation est préoccupante car nous sommes, par ailleurs, aujourd'hui à la fin d'un cycle qui nous avait amenés à devoir solvabiliser une partie de notre fonctionnement associatif par la mise en œuvre de projets – pour l'essentiel à financements européens sur la base d'appels d'offres – qui sont arrivés à terme et n'ont pas été renouvelés. Ceci nécessite donc faire évoluer notre fonctionnement, nos habitudes, nos compétences et notre culture associative et nous mettre en capacité de construire de nouveaux projets d'intervention qui à la fois consolident notre santé financière mais aussi permettent de diversifier nos capacités d'influence : formations, accompagnement d'acteurs de terrain, production d'outils de diffusion d'idées et de pratiques, etc.

- Accroître le nombre de nos adhérents, assurer la solidité financière de l'association pour mieux déployer nos idées et nos initiatives

En prenant en compte les éléments quantitatifs en notre possession, nous pouvons constater que les résultats de l'année 2016 font apparaître un montant des cotisations en légère progression. Notre trésorier développera dans le détail l'analyse de ces chiffres, mais on peut déjà noter que ce résultat positif s'explique par une augmentation de la

cotisation moyenne due au glissement des modalités d'adhésion (d'une adhésion à taux unique faible via Internet à un retour progressif à des adhésions proportionnelles aux revenus).

Si l'objectif visant à dépasser le nombre d'adhésions enregistrées les années précédentes n'est pas atteint, le quasi-maintien du nombre de nos adhérents par rapport à 2015, qui a été une année à cet égard exceptionnelle, signale 2016 comme étant loin d'être un mauvais millésime.

Reste à constater que, si nous avons fait d'indéniables progrès, nous avons encore des difficultés à faire adhérer. Ce constat est à mettre en regard avec la progression de notre volume d'activités durant une année particulièrement productive. Regrettons ici que si nous sommes généreux de nous-mêmes et de nos efforts, nous sommes par contre souvent peu soucieux d'en récolter les fruits en termes d'accroissement de notre potentiel militant.

Rappelons-le inlassablement, il est vital pour notre avenir de recruter des forces vives à toutes les occasions possibles et aucune initiative impulsée par les instances nationales de la LDH ne saurait atteindre ses objectifs sans le contact personnel sur le terrain et le travail fait par les militantes et les militants à l'occasion des diverses opportunités qui nous sont données d'être en rapport avec nos concitoyennes et nos concitoyens. Le réflexe-adhésion doit être présent à tout moment de nos actions et initiatives ; nous devons nous montrer particulièrement vigilants sur la nécessité d'accueillir de nouveaux militants à nos côtés. En effet, dans le contexte politique qui semble se dessiner au moment où ces lignes sont écrites, alors que, peut-être comme cela a pu arriver à peu de reprises dans son histoire, notre association va devoir tenir le cap dans l'adversité et mener ses combats sur de multiples fronts, c'est dans cette perspective, en s'appuyant sur cette dynamique militante, que se joue son avenir.

On le voit, les chantiers sont ouverts, et nous avons été sur la brèche au long de cette année 2016 que notre dernier rapport d'activités prévoyait d'être agitée, et elle le fut. Elle le fut pour toutes et tous, adhérentes et adhérents, élus associatifs, salariés, et chacune et chacun à sa place a contribué à ce que notre association soit présente, active, « indispensable », comme nous l'avons souvent entendu de nos concitoyennes et concitoyens qui nous exprimaient leur gratitude. Alors, continuons à nous relever les manches, et à faire que la Ligue des droits de l'Homme reste cette association dont la société, la démocratie ne peut se passer.

Pour le Secrétariat général
Jean-François Mignard
Martine Cocquet
André Déchot
Clémence Nowak